



Titre de séjour « Elève »

Pour cette catégorie de titre de séjour, une copie simple des documents est suffisante. Demandes rares — pour le moment, pas d'école participant à ce programme. Le demandeur doit avoir entre 14 et 21 ans.

Les documents non rédigés en français, allemand ou en anglais doivent être accompagnés d'une traduction conforme réalisée par un traducteur assermenté.

Informations sur le dossier

Nom du demandeur

Ambassade

Date de la demande

N° de dossier

Type de visa demandé (n° de section)

Documents obligatoires

- ☐ Formulaire de demande de visa national dûment rempli et signé (disponible sur guichet.lu ou auprès de l'ambassade/du consulat)
- ☐ Une photo d'identité conforme aux normes OACI, datant de moins de 3 mois. Une photo non conforme sera refusée.
- ☐ Passeport intégral du demandeur en cours de validité
 - Votre passeport doit être valide pour au moins 6 mois au-delà de la durée du séjour envisagé.
 - Il ne doit pas avoir été délivré depuis plus de 10 ans.
- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
- ☐ Preuve que l'élève participe soit à un programme d'échanges d'élèves établi dans le cadre d'un accord bilatéral, soit au programme européen dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie
- ☐ Preuve d'admission dans un établissement d'enseignement secondaire pour la durée de l'échange
- ☐ Attestation de prise en charge pour élève, prouvant que l'organisation d'échange se porte garante de l'élève pendant son séjour (frais de séjour et de retour) Ce document est à télécharger via guichet.lu (voir spécimen)
- ☐ Preuve que l'élève est accueilli pendant toute la durée de son séjour par une famille sélectionnée ou une structure d'accueil
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen

❗ Spécimen disponible : attestation de prise en charge pour élève.